

# MAG CHENÔVE

## AVEC VOUS



INFORMATIONS MUNICIPALES



### DOSSIER

# Consultation citoyenne



3 au 7 juillet : festival Bonb'Hip Hop 2018



28 août : les mardis de l'été dans les quartiers de Chenôve



9 septembre : le marché du dimanche déménagement à Bazin



11 septembre : le Maire accueille les enseignants pour la rentrée en salle du Conseil



18 septembre : les commerçants s'installent en rez-de-chaussée de la Cour Margot

**4 > 12**

Fête de la République  
Fête de la Pressée  
Journées du Patrimoine à Chenôve  
Visite du Préfet  
Rentrée scolaire  
Participation citoyenne en actes  
Travaux dans les écoles

**13 > 15****Dossier :**

LA CONSULTATION CITOYENNE

**16 > 21**

Cérémonies commémoratives  
Saison culturelle #5  
Refonte du Revenu Minimum Étudiant  
Fête du Tremplin  
Fête du Sport  
Miel de la Ville de Chenôve

**22 > 23**

Tribunes de libre expression

**24 > 27**

Quoi de neuf à la bibliothèque ?  
Les associations à l'affiche

**AGENDAS**

Manifestations culturelles, sportives,  
commémoratives

Réunions, visites de quartier  
et permanences des élus

**Vous ne recevez pas le MAG de Chenôve ?**

La municipalité de Chenôve porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal. Ce support d'informations est destiné à tous les habitants.

Si vous ou l'un de vos voisins ne recevez pas le mag, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler :

Par mail [contact@ville-chenove.fr](mailto:contact@ville-chenove.fr)

Par téléphone 03 80 51 55 00

*L'autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir votre mag de Chenôve.*

**MAG-CHENÔVE AVEC VOUS**

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE  
2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex  
Tél. : 03 80 51 55 00 • Fax : 03 80 51 55 01  
[communication@ville-chenove.fr](mailto:communication@ville-chenove.fr) • [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale : Justine Lagrange • Rédaction : Emilie Billot, Ouafae Bourakkadi, Eric Kragbé, Justine Lagrange • Infographie : service communication • Crédits photos : Ville de Chenôve, Jonas Jacquelin, Pierrick Finelle • Impression : VIDONNE - 4, rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-Lès-Dijon • Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution • Tirage : 7500 exemplaires.

Édité le 24 septembre 2018



## CONSULTER, CONCERTER, AGIR

ÉDITO DU MAIRE

### Madame, Monsieur,

Depuis septembre 2015, nous nous sommes engagés résolument sur la voie de votre participation aux décisions qui vous concernent. Les conseils citoyen et participatifs (cinq aujourd'hui, bientôt six), réunis au sein du conseil consultatif chenevelier et dotés d'un même budget, agissent au plus près de vous pour mettre en place des équipements de proximité financés par la commune. Les visites, permanences et réunions de quartier se tiennent à un rythme régulier dans tous les secteurs de notre ville. Autant d'occasions qui vous permettent de vous exprimer, de nous interroger, de nous interpeller sur tous les sujets touchant à votre quotidien. Autant de possibilités pour nous d'entendre vos préoccupations, de vous apporter des réponses, de donner du sens à notre action.

Cette méthode, nous l'avons déjà éprouvée à plusieurs reprises : emplacement des bulles à verre, concours d'idées sur le projet « Vergers du Sud », rythmes scolaires, localisation des jeux pour enfants, déplacement du marché dominical, aménagements de voirie. Je souhaite encore aller plus loin avec vous en vous interrogeant sur votre perception de l'action municipale, en vous appelant à choisir notre Marianne, en vous associant étroitement aux étapes futures de la transformation de Chenôve qui se poursuit.

Redonner confiance en l'action publique, tisser des liens forts entre la population et les élus, décider et agir après vous avoir consultés et avoir recueilli vos remarques ou suggestions, telle est notre conception de la vie publique. Telle est l'exigence d'un maire, d'une équipe municipale, d'une administration communale au travail, à votre disposition et à votre écoute.

Thierry FALCONNET  
Maire de Chenôve  
Vice-président de Dijon métropole

## Fête de la République #2 Et que vive la République !



Sous le signe du rassemblement, petits et grands se sont réunis le vendredi 21 septembre sur l'esplanade de la République pour ce rendez-vous citoyen désormais incontournable afin de célébrer le 226<sup>ème</sup> anniversaire de notre République dans la fraternité, la joie et la bonne humeur. Une belle soirée populaire qui s'est terminée en apothéose avec le concert des « Amazones d'Afrique » après que les rires et les chants des enfants ont animé ce rassemblement festif.

Cette année, la Fête de la République #2 a aussi dévoilé les possibles visages de la future Marianne chenevelière. Autant de choix qui s'offrent à toutes et tous pour déterminer ensemble qui sera la Marianne de Chenôve !





## À vos votes ! Ensemble, choisissons notre Marianne

Jusqu'au 11 novembre, parce que la participation de tous est essentielle, vous êtes invités à vous prononcer dans le cadre du projet « Choisissons notre Marianne ». Le principe est simple : plusieurs esquisses de ce personnage féminin, allégorie de la Nation, symbole de la République, vous sont présentées. Elles ont été réalisées par des artistes suite au lancement d'un appel à projet qui a obtenu le label « 40 ans de la politique de la ville – Inventons les territoires de demain ».

La Marianne qui aura obtenu le plus de voix sera reproduite en 2019 sur l'une des façades de la mairie au cœur de la ville pour devenir la Marianne de Chenôve, de tous les cheneveliers.

Vote papier, vote numérique ou digital, plusieurs possibilités s'offrent à vous pour participer à ce vote et élire la Marianne chenevelière. À vous désormais de faire votre choix !



« Choisir ensemble NOTRE Marianne à l'occasion de cette édition de la Fête de la République est une des plus belles manières de célébrer les valeurs qui nous rassemblent à travers un symbole à l'image de Chenôve. »

**Patrick Audard**

*Adjoint au Maire délégué à la tranquillité publique, aux affaires juridiques, à la citoyenneté et aux élections*





# Le Vieux Bourg s'anime à l'occasion de la Fête de la Pressée

L'édition 2018 de la Fête de la Pressée s'est déroulée dans le quartier du Vieux Bourg du 14 au 16 septembre dernier.

Ce voyage dans le temps est chaque année rendu possible grâce à la centaine de bénévoles des Amis de la pressée avec le soutien de la Ville. Durant un peu plus de 2 jours, chaque visiteur est plongé dans une aventure festive et costumée qui célèbre depuis 1986 la vigne autour des Pressoirs des Ducs de Bourgogne qui sont remis en marche pour l'occasion afin d'offrir le fameux « bourru » aux visiteurs toujours nombreux.

Ouvertes par un récital des Vocalistes en Liberté le vendredi soir à l'Église Saint Nazaire, les festivités se sont poursuivies tout le week-end au gré des différentes animations. Ce fut aussi l'occasion de consacrer deux citoyens cheneveliers engagés, Madame Véronique Tissier et Monsieur Jean Lanneaux qui ont reçu des mains de Monsieur le Maire la médaille de la Ville lors de la cérémonie des grands Commensaux d'honneur.



# L'Hôtel de Ville, le bureau du maire et le Cèdre ont ouvert leurs portes lors des Journées du Patrimoine



le Cèdre

À l'occasion des 35<sup>ème</sup> Journées Européennes du Patrimoine qui ont eu lieu les 15 et 16 septembre, des bâtiments communaux ont ouvert leurs portes pour permettre aux visiteurs de mieux se rendre compte du patrimoine remarquable sur notre territoire.

Si comme l'année dernière le Cèdre a dévoilé ses coulisses aux curieux, ceux qui le souhaitent ont pu découvrir ou redécouvrir l'Hôtel de Ville cette année. La visite guidée de cet édifice d'une architecture typique des années 1930 était assurée par Monsieur le Maire en personne.



La grande salle de spectacle du Cèdre



Les élèves des écoles de Chenôve à la découverte de leur patrimoine



le bureau du premier Magistrat de la Ville

## Nouveauté 2019

### LA CÉRÉMONIE DES VŒUX OUVERTE À LA POPULATION

Réservez dès à présent vos invitations pour la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal qui aura lieu mardi 15 janvier 2019 à 19h au Cèdre en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : [manifestations@ville-chenove.fr](mailto:manifestations@ville-chenove.fr).

*Dans la limite des places disponibles sachant que la grande salle du Cèdre a une capacité d'environ 600 places. Les premiers arrivés seront les premiers servis !*



« Visiter notre Hôtel de Ville lors de ces journées du patrimoine était une évidence. Il fait aussi partie de notre patrimoine commun et témoigne de l'ancrage de la République à Chenôve. »

**Christine BUCHALET**  
Conseillère municipale déléguée au tourisme, au patrimoine et au jumelage

# Le nouveau Préfet de région en visite à Chenôve



Lundi 10 septembre, Monsieur Bernard Schmeltz, Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté et Préfet de la Côte d'Or, était à Chenôve pour une visite officielle de notre commune.

Accueilli par Monsieur le Maire et les élus, il a pu apprécier les spécificités de notre ville à travers une déambulation dans les quartiers de Chenôve. Ce fut également pour les élus municipaux l'occasion d'aborder avec lui les différents dossiers et projets structurants qui concernent notre territoire.



# Vive la rentrée !

## Zoom sur les 1<sup>ers</sup> Z'ateliers du mercredi

Cette nouvelle rentrée est marquée par les importants travaux réalisés dans les écoles cet été. Chenôve met tout en œuvre pour accueillir ses enfants dans les meilleures conditions. Équipements numériques, aménagements, sécurisation, accessibilité, 700 000 euros ont été investis depuis deux ans pour entretenir et moderniser les écoles.

Cette rentrée est aussi l'occasion de découvrir le nouveau dispositif mis en place par la Ville : les Z'ateliers du mercredi. Consultés en mars dernier, les parents et enseignants se sont prononcés majoritairement pour le retour à la semaine de 4 jours qui implique la suppression des « NAP\* ». La municipalité a réfléchi à la mise en place d'un dispositif le mercredi matin permettant aux enfants de poursuivre la découverte de nouvelles activités. De 10h à 12h, pour 1€, les enfants peuvent choisir parmi une vingtaine d'activités culturelles, sportives, scientifiques, artistiques...

# 57,8

Taux de scolarisation des moins de 3 ans. A chenôve, ce taux dépasse le taux national fixé à 50%



ÉDUCATION

# 60

Nombre d'enfants de Chenôve scolarisés dans le cadre du dispositif des moins de 3 ans



### CALENDRIER

#### CHENÔVE SE TROUVE EN ZONE A

Vacances de la Toussaint  
Du 20/10/2018 au 05/11/2018  
Vacances de Noël  
Du 22/12/2018 au 07/01/2019  
Vacances d'hiver  
Du 16/02/2019 au 4/03/2019  
Vacances de printemps  
Du 13/04/2019 au 29/04/2019  
Vacances d'été  
Fin des cours 6/07/2019



# 80

Nombre de classes de maternelles et d'élémentaires

# 1680

Nombre d'élèves en écoles maternelles et élémentaires



# 700 000

Euros investis en 2 ans pour les écoles



# 500

Moyenne d'enfants qui déjeunent chaque jour dans les restaurants scolaires de Chenôve



\* Nouvelles Activités Périscolaires

# La participation citoyenne en actes

## ZOOM sur les aménagements des budgets participatifs

Vos projets en cours de réalisation... Lors de la séance du 30 juin dernier le conseil consultatif chenevelier a entériné plusieurs projets qui devraient voir le jour dès cet automne dans les différents quartiers de la ville.



Pour concrétiser le projet porté par le conseil participatif regroupant les quartiers des Grands Crus, Clos du Roy, Chenevary et le parc commercial et artisanal, des tables de pique-nique, des poubelles, un bac à aromates ainsi que deux boîtes à livres seront installées sur l'espace Parabiago en complément des aménagements déjà réalisés en avril dernier.

A l'initiative du conseil participatif des quartiers Vieux bourg et Fleurs / Giraud, un banc sera installé square des pervenches à côté de la boîte à livres mise en place au printemps dernier.

Les habitants du quartier sauront apprécier ce lieu qui leur est dédié.

### À Chenôve, la parole est aux enfants !

Dans notre ville, quatre conseils composés d'habitants et d'acteurs du territoire et un conseil rassemblant les jeunes de 14 à 18 ans ont été créés. Pour que la participation citoyenne soit complète, il fallait que la parole soit aussi donnée aux plus jeunes.

Le Conseil Participatif des Jeunes Enfants (CPJe) pour les Cheneveliers âgés de 9 à 13 ans va bientôt voir le jour.

Si vous habitez Chenôve et que votre enfant a entre 9 et 13 ans, vous pouvez lui donner la possibilité d'intégrer le Conseil Participatif des Jeunes Enfants. Des animateurs passent depuis la rentrée scolaire, dans toutes les classes, du CM1 à la 4<sup>ème</sup>, afin de présenter cette nouvelle instance et distribuent des bulletins de candidature aux enfants. Les élections seront organisées au sein de chaque établissement scolaire et le CPJe sera installé officiellement en novembre prochain.

**DÉPOSE TA CANDIDATURE**

**Viens monter des projets !**

**CONSEIL PARTICIPATIF DES JEUNES ENFANTS**

**Donne ton avis !**

**Fais bouger ta ville !**

**Participe à la vie de la cité !**



### Les visites de quartier, les élus à votre écoute...

Cet été encore, nos élus sont allés à la rencontre des habitants lors des visites de quartier.

Le 23 juin et le 7 juillet dernier, les Cheneviers ont pu échanger avec leurs représentants municipaux et leur faire part de leurs remarques ou questionnements sur des sujets liés à leur quotidien comme la propreté ou encore les problèmes de voirie.



# Les écoles s'habillent pour la rentrée

La période estivale a été l'occasion de réaliser des travaux dans les six groupes scolaires. Chaque école a été passée au peigne fin. Petit tour d'horizon.

D'importants chantiers ont été entrepris concernant l'accessibilité et la sécurisation des écoles. Mais également la création de nouvelles classes dans le cadre du dédoublement des CE1, des réparations complètes d'évacuations du réseau d'eaux usées à l'école En Saint Jacques, la réfection générale des cheminements d'accès à l'ensemble des deux bâtiments à l'école des Violettes, le remplacement du portail d'entrée dans la cour de l'école Gambetta.



1 080 €

## Les Grands Crus

Pour la sécurisation de l'école, mise en place de plot béton à l'entrée Nord



4 850 €

## Les violettes

Pose de faux plafond avec un nouvel éclairage de type LED

## Jules Ferry



Rénovation de la toiture du bâtiment des salles de classe de la maternelle



80 100 €

Mise en place d'un filet anti-pigeons sous le préau de l'école



1 850 €



3 250 €

Rénovation d'une salle d'étude, dans le nouvel espace destiné aux placiers du marché du dimanche à Bazin



2 300 €

Remise en peinture des locaux du secteur périscolaire par le chantier école de la Ville de Chenôve

## En St Jacques



Création d'un parvis sablé pour favoriser la sécurité et le confort des enfants et des parents



8 540 €

Mise en place d'une ventilation dans les toilettes



1 260 €



4 680 €

Pour une meilleure sécurisation de l'école, renforcement de la clôture Nord



9 170 €

Remplacements des portes « coupe-feu » dans les parties circulation du bâtiment

# Consultation citoyenne

DOSSIER



## Votre avis est essentiel !

Depuis septembre 2015, la municipalité s'est engagée dans une démarche transparente de renouvellement de la vie démocratique à Chenôve. Une méthode fondée sur la proximité et la concertation avec les habitants, largement plébiscitée par les chenevelières et les cheneveliers. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre et d'accentuer ce mouvement pour que Chenôve continue de se faire avec vous et pour vous !

Vous êtes donc invités à dresser un état des lieux objectif des actions qui sont conduites par la municipalité. L'occasion de faire le point sur les sujets qui vous tiennent à cœur et l'avancée des projets. Depuis les élections de 2014, bon nombre d'entre eux ont vu le jour ou sont déjà engagés. D'autres verront leur réalisation au cours des prochains mois.

C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, afin de ne pas tomber dans l'auto-promotion, le choix a été fait de vous donner la parole pour connaître votre avis et mesurer votre satisfaction dans différents domaines de la vie municipale. Le questionnaire que vous trouverez au centre de ce magazine ne devrait vous prendre que quelques minutes à remplir. Vos réponses sont confidentielles et l'anonymat est garanti.

Vie associative, logement, solidarité, culture, cadre de vie, tranquillité publique... vous retrouverez dans un prochain magazine municipal les résultats de cette nouvelle consultation citoyenne éclairés des points d'étape de chacun des projets conduits par la municipalité. Nous comptons ainsi sur votre participation active !



## Quizz

**Puis-je m'exprimer librement dans le cadre de cette nouvelle consultation citoyenne ?**

**Oui.** Comme à chaque fois qu'une consultation citoyenne est lancée par la municipalité. Cette nouvelle consultation citoyenne va nous permettre de connaître votre avis sur l'action publique municipale et votre degré de satisfaction sur différents projets importants pour Chenôve. Seul votre avis nous intéresse. C'est la raison pour laquelle les réponses à ce questionnaire resteront confidentielles. Nous garantissons donc l'anonymat des réponses. Dites-nous donc tout sur tout !

**Tout le monde peut participer à cette consultation citoyenne ?**

**Oui.** Chaque habitante et habitant de Chenôve peut participer à cette consultation citoyenne. Il suffit de remplir le questionnaire que vous trouverez au milieu de ce magazine. Répondez aux questions et déposez votre questionnaire rempli dans l'urne prévue à cet effet dans différents équipements municipaux dont vous retrouverez la liste au dos du questionnaire. D'autres moyens s'offrent également à vous pour voter : en ligne via le site internet de la ville [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr) ou via Vooter, une nouvelle application mobile que vous pourrez tester pour la première fois à l'occasion de cette consultation citoyenne.

**Participer à cette consultation est le seul moyen de donner mon avis ?**

**Non.** Parallèlement au questionnaire auquel vous pouvez répondre afin de donner votre avis sur l'action de la municipalité, les permanences municipales, les visites et les réunions de quartier restent ouvertes tout au long de l'année à toutes et tous. Le Maire et les élus vous reçoivent aussi à votre demande sur rendez-vous quand vous le souhaitez.

# Consultation citoyenne

## La consultation citoyenne Comment y participer ?

Ouvert à toutes les citoyennes et tous les citoyens, ce questionnaire vous donne la parole. Il vous permet de donner votre avis de manière confidentielle et strictement anonyme, en quelques minutes seulement.

Version papier, version numérique et même digitale, trouvez le mode qui vous correspond le mieux pour vous exprimer sur votre ville et votre municipalité.

### 1 Où trouver le questionnaire ?



Retrouver le questionnaire dans le magazine d'octobre 2018, en version détachable



Retrouver le questionnaire à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Chenôve et dans les différents équipements municipaux\*



En ligne à l'adresse url suivante : <https://lc.cx/consultation-citoyenne>



Sur l'application Vooter,\*\* téléchargeable gratuitement sur smartphone et tablette.

La Bibliothèque François Mitterrand / L@ Boussole / Le Cèdre / L'Hôtel de Ville / La Maison du Projet / La Maison de la Petite Enfance / La Maison des Sports / La Maison de la Vie Associative

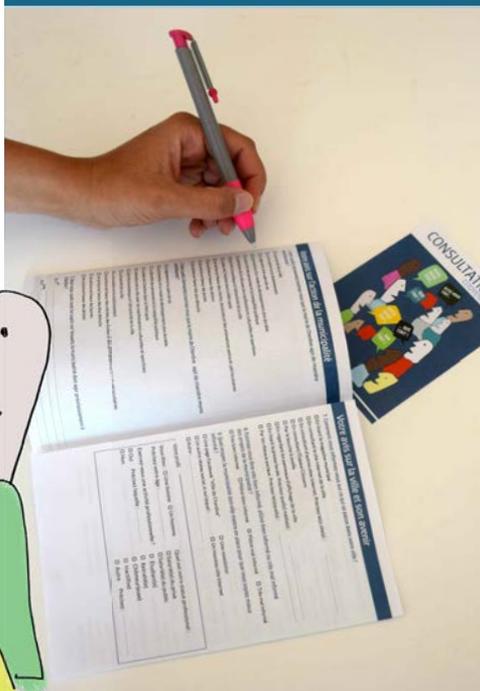
### 2 Comment remplir le questionnaire ?



Vous avez jusqu'au 15 novembre 2018 pour compléter le questionnaire et le retourner à la municipalité de Chenôve.

Seront considérés invalides :

- les bulletins réceptionnés après la date du 15 novembre 2018
- les bulletins raturés ou comportant des mentions manuscrites autres que celles demandées
- Les bulletins partiellement complétés
- Les bulletins ne respectant pas l'anonymat



### 3 Comment transmettre le questionnaire complété ?



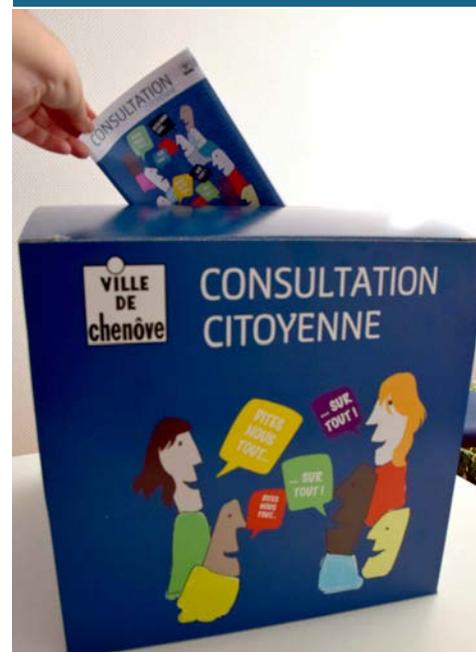
Après l'avoir rempli, déposez le questionnaire version papier dans les urnes présentes à l'Hôtel de Ville et/ou à l'entrée des différents équipements municipaux\*



En ligne à l'adresse url suivante : <https://lc.cx/consultation-citoyenne>

Grâce à l'application Vooter

- \*\*
- 1 Téléchargez sur ou ou connectez-vous sur [vote.vooter.co](http://vote.vooter.co)
  - 2 Rejoignez Géocalisez-vous CHENOVE Entrez le code CHENOVE
  - 3 Votez! Donnez votre avis



Nouveauté 2018

# Un nouvel outil pour participer : rejoignez Vooter !

La municipalité vient de se doter d'une application mobile de démocratie participative du nom de « Vooter ». Simple, interactif, informatif et anonyme, cet outil innovant vise avant tout à donner la parole aux citoyens et à renforcer l'échange et la proximité entre élus et habitants en impulsant une véritable dynamique de co-construction pour le Chenôve de demain.

L'outil se décline en application mobile, téléchargeable gratuitement par les habitants sur iOS et Android, mais peut être également consultée depuis un ordinateur pour les personnes ne disposant pas de smartphone ou de tablette. Après la création d'un compte personnel, l'utilisateur est invité à rentrer le code de sa ville, ou à se géolocaliser, pour accéder aux consultations mises en ligne par la municipalité.

Outre l'aspect pratique du format mobile, qui offre au citoyen la possibilité de participer d'où il veut et quand il veut, l'application présente plusieurs atouts clés :

- l'anonymat des répondants pour respecter la confidentialité de leurs opinions.
- la transparence des résultats, accessibles à l'utilisateur sitôt qu'il a lui-même "voté".
- la possibilité de voir à tout moment la tendance générale des votes.
- l'interactivité grâce à une navigation claire et intuitive.

En rendant accessible les consultations directement sur mobile, instantanément, et à travers une interface ludique et simple d'utilisation, la ville souhaite faciliter la participation des habitants à la vie de leur commune, et ainsi renforcer le dispositif déjà en place en matière de démocratie locale.



## POUR PARTICIPER VIA VOOTER

**c'est très simple :**

- 1) Téléchargez l'application Vooter sur l'AppStore (iOS) ou le PlayStore (Android) ou connectez-vous en ligne sur [vote.vooter.co](https://vote.vooter.co)
- 2) Créez votre compte (e-mail et mot de passe)
- 3) Rejoignez le groupe <Ville> par géolocalisation ou en entrant le code <Code Ville>.



### → VOOTER, C'EST QUOI ?

Vooter est l'application citoyenne qui permet de vous exprimer sur les questions clés, les réalisations et les projets menés par votre Ville.

### → POURQUOI NOUS REJOINDRE SUR VOOTER ?

En participant aux consultations, vous informez vos élus de votre avis et de vos besoins, leur permettant ainsi d'ajuster au mieux les futures actions.

### → COMMENT PARTICIPER ?

#### ► 1. Téléchargez ou Votez en ligne



#### ► 2. Rejoignez votre ville par géolocalisation



#### ► Ou par code de sécurité



Vous rencontrez un problème technique ? Contactez Vooter à l'adresse [contact@vooter.co](mailto:contact@vooter.co)

# Le monde combattant chenevelier à l'honneur en 2018

Lors de la cérémonie du 14 juillet à Chenôve, des acteurs du monde combattant ont été mis à l'honneur et ont reçu des mains de Monsieur le Maire une Médaille de la Ville pour leur implication dans le travail de mémoire qui est fait sur notre territoire en particulier à destination des plus jeunes.

Il s'agit de Messieurs Jean-Claude Barbey, Président de l'Amicale des Diables Bleus de Bourgogne, Raymond Coppin, Président de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) et Gérard Loth, ancien Président de la Section de Chenôve de l'union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre (UVACVG).

Il est à noter que Monsieur René Dupeux, Président du Comité d'Entente des anciens combattants de Chenôve, recevra à son tour une médaille de la Ville lors de la prochaine Assemblée générale du Comité de Chenôve de la Fédération Nationale des Anciens Combattants (FNACA).



# Il y a 100 ans la « grande Guerre » prenait fin

Le 11 novembre prochain, nous célébrerons le centième anniversaire de la fin de la première Guerre mondiale. Cette manifestation mettra fin à un cycle de commémorations autour de la « grande Guerre » initié par l'ancien Président de la République.

À Chenôve, les élus ont souhaité donner à cet événement une dimension particulière en y associant par le biais de la communauté éducative les jeunes cheneveliers qui participeront à la cérémonie.

Dans un esprit de paix entre deux peuples qui jadis se sont combattus, des élus de la ville de Limburgerhof dont le nouveau Maire Andréas Poignée et ses deux prédécesseurs ont été invités. Des temps d'échange conviviaux entre cheneveliers et habitants de Limburgerhof seront organisés la veille, le 10 novembre, à l'initiative des deux Comités de jumelage de part et d'autre du Rhin.



Cérémonie du 6 juillet : hommage aux sinistrés des bombardements des 6 juillet et 11 août et du mitraillage du tacot le 4 septembre 1944



Cérémonie du 10 septembre : la Libération de Chenôve





# Zoom sur les spectacles !

Musique du monde  
**Les Maîtres tambours du Burundi**  
Jeudi 8 novembre - 20h • Le Cèdre

Les tambours du Burundi sont les représentants de cette musique percussive et festive où les voix, entre souffle et cri, accompagnent la danse autour du tambour central. Leurs clameurs ponctuent cette symphonie dont les rythmes s'articulent avec une précision inouïe. On s'abandonne à l'appel de la transe joyeuse qu'adressent ces fascinants messagers et à l'éblouissement rythmique qu'ils nous offrent avec l'exubérance naturelle, la joie et la volonté de vivre de tout un peuple.



Musique du monde  
**Calypso Rose**  
Jeudi 29 novembre - 20h30 • Le Cèdre

Dans son nouvel album *So Calypso !*, la diva de Tobago a décidé de revenir sur les références qui ont bercé sa carrière musicale et sa vie. Nat King Cole, Aretha Franklin, The Melodians, Angélique Kidjo : tous ont nourri la ligne de conduite que la doyenne du calypso respecte depuis ses débuts : le mariage de la musique noire et le combat social.



Comédie musicale  
**Ivo Livi ou le destin d'Yves Montand**  
Jeudi 20 décembre - 20h • Le Cèdre

À travers une narration originale mêlant humour, musique et émotion, cinq artistes aux multiples talents vous invitent dans le tourbillon que fût la vie d'Yves Montand ! L'histoire d'un migrant, qui, poussé par la passion du cinéma et du music-hall devient un artiste hors norme qui a su parler à toutes les couches sociales de son pays. Du prolétariat à la bourgeoisie en passant par les grands intellectuels de sa génération.



**Billetterie sur place**  
HORS VACANCES SCOLAIRES  
lun-mar-jeu-vend : 13h30-18h

**INFO & RÉSERVATION**  
au 03 80 51 56 25  
ou  
cedre.billetterie@ville-chenove.fr  
www.cedre.ville-chenove.fr

Jazz

**Youn Sun Nah**  
Mercredi 7 novembre  
20h • Le Cèdre

Pop

**Lenni-Kim**  
Mercredi 14 novembre  
17h • Le Cèdre

Humour

**Manu Payet**  
Vendredi 14 décembre  
20h30 • Le Cèdre

Théâtre - Nuits d'Orient   
**F(l)ammes**  
Samedi 8 décembre - 20h • Le Cèdre

Ces F(l)ammes incandescentes habitent le plateau avec grâce et détermination. Elles jouent, dansent, chantent, racontent des histoires étonnantes qui évoquent la place des femmes dans le monde d'aujourd'hui et les projettent dans celui de demain grâce à l'écriture d'Ahmed Madani qui a ciselé un récit où la singularité de chacune est transcendée pour prendre une dimension universelle.



## LE SITE INTERNET DU CÈDRE FAIT PEAU NEUVE

L'ergonomie du site a évolué et les couleurs de la nouvelle saison culturelle y sont mises à l'honneur, la navigation est désormais intuitive et adaptée à l'ensemble de vos tablettes ou smartphones !

En un coup d'œil, les têtes d'affiches de la saison 18/19

apparaissent et les actualités sont plus visibles. Enfin, pour chaque artiste, le site vous propose des suggestions de la même catégorie (musique, humour, théâtre...) pour ne rater aucune découverte !

Venez vite découvrir toutes ces nouveautés : [www.cedre.ville-chenove.fr](http://www.cedre.ville-chenove.fr) !

La Culture à Chenôve



# Une refonte du RME pour toucher davantage de jeunes

Le RME aura 30 ans en 2019. Ce dispositif innovant d'aide financière municipale, créé en 1989 à l'initiative de Roland Carraz et repris depuis lors par d'autres communes françaises, était initialement destiné à venir en aide aux étudiants issus de familles modestes. Mais aujourd'hui il est apparu nécessaire de procéder à sa refonte pour qu'il réponde mieux encore aux évolutions actuelles des parcours universitaires et de formation des jeunes cheneveliers comme à l'apparition de nouveaux besoins. Un travail de refonte a donc été engagé par la municipalité pour rendre accessible cette aide financière à davantage de jeunes.

Parmi les nouveautés il est à noter, entre autres, que le délai de résidence sur Chenôve pour être éligible au RME est abaissé de 3 à 2 ans, ou encore que le dispositif s'adresse aussi aux étudiants en alternance. Par ailleurs, le mode de calcul de l'aide accordée a été revu et des étudiants non boursiers issus de la classe moyenne sont désormais éligibles à ce « coup de pouce » non négligeable. Enfin les demandes d'aides au stage seront désormais étudiées de manière individuelle afin d'envisager avec chaque étudiant tous les financements possibles surtout en cas de départ à l'étranger.



## REVENU MINIMUM ÉTUDIANT

### QUI en bénéficie ?

Le RME s'adresse aux jeunes de Chenôve inscrits dans l'enseignement supérieur. Pour y avoir droit, ils doivent remplir les conditions suivantes au moment du dépôt du dossier :

- être titulaire du baccalauréat
- avoir moins de 27ans
- résider à Chenôve depuis plus de 2 ans

### OÙ demander ?

Pour constituer un dossier de demande de RME :

#### RETRAIT DU DOSSIER RME

> au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

> à télécharger sur [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)

#### DÉPOT DU DOSSIER RME

Sur rendez-vous au CCAS du 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre de l'année concernée.



« Le nouveau RME pourra aider mieux et davantage de jeunes étudiants issus de la classe moyenne comme d'origine modeste. Il a résolument deux objectifs ; les soutenir dans la poursuite de leurs études, et ainsi contribuer à l'égalité des chances »

**Christiane JACQUOT**

Adjointe au Maire déléguée à la solidarité et à l'action sociale

# La fête au centre social du tremplin !

En juin dernier, le centre social du tremplin a ouvert ses portes pour une journée festive qui a permis à tous les participants des différents ateliers de présenter le fruit de leur travail de l'année.

Des jeux étaient proposés aux plus jeunes et une structure gonflable installée pour l'occasion a fait le bonheur des plus petits. Les participants ont pu apprécier les préparations culinaires concoctées par l'atelier cuisine qui s'est mis aux fourneaux très tôt ce matin-là. Le défilé de mode, nouveauté cette année, a permis à l'atelier de couture de présenter ses créations.

Encore une fois et pour le plus grand plaisir de tous, la fête du tremplin a été une véritable réussite. Merci aux cinquante-deux bénévoles mobilisés pour l'occasion.



## DES ATELIERS DE PRÉVENTION POUR NOS AÎNÉS

Le CCAS de Chenôve et ses partenaires se sont associés pour proposer aux aînés deux ateliers d'information sur les risques de cambriolages, les arnaques sur internet et les démarches frauduleuses par téléphone. La Police municipale et les délégués cohésion Police nationale – population ont animé ces ateliers et sensibilisé les personnes présentes. L'occasion de rappeler des gestes simples à adopter et des petites astuces pouvant être mis en œuvre.

### Pour en savoir +

Rendez-vous sur le site du Ministère de l'intérieur :

> *Les bons réflexes contre les cambriolages* : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

> *Les risques d'Internet* [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

Pour vous accompagner dans vos démarches sur Internet, sachez que la Ville met à votre disposition gratuitement deux espaces :

*L' Espace Public Numérique en mairie et l'espace multimédia à la bibliothèque François Mitterrand.*



## OCTOBRE ROSE : mobilisons-nous contre le cancer du sein !

Cette année encore, la ville de Chenôve et son CCAS s'associent pleinement à l'action nationale de lutte contre le cancer du sein en organisant une marche rose intergénérationnelle, le mercredi 17 octobre de 10h à 12h. Le départ de la marche sera donné devant l'Hôtel de

Ville et l'arrivée au centre social du tremplin où un atelier Wii-sport vous sera proposé. N'oubliez pas de faire un petit crochet par le stand d'information et de sensibilisation sur le dépistage du cancer du sein chez la femme de 50 à 74 ans. Nous sommes tous et toutes concernés !

# Le Sport a maintenant sa fête à Chenôve

Le 22 septembre, la Ville de Chenôve, récompensée récemment par 3 lauriers dans le cadre du label « Ville active et sportive », a donné le coup d'envoi de la première édition de la Fête du Sport. Cet événement, lancé par le Ministère des Sports, a pour objectif de fédérer l'ensemble de la population autour du sport et de favoriser l'accès à la pratique d'activités physiques et sportives.

Chacun a pu se dépenser à travers un programme complet et varié autour du sport sous toutes ses formes. Organisée par la municipalité, avec le concours de l'Office Municipal des Sports et des associations participantes, la Fête du Sport fut aussi l'occasion de favoriser les rencontres entre les générations dans la convivialité et l'amusement. À cette occasion, les clubs sportifs ont pu proposer aux habitants des animations et démonstrations variées : de quoi se dépenser, tester mais aussi découvrir les différents sports.

Rendez-vous l'année prochaine !



## DE NOUVEAUX HORAIRES POUR LES VACANCES SPORTIVES À LA CARTE À LA TOUSSAINT

Dans le cadre des prochaines vacances de la Toussaint, le dispositif, pour petits et grands, des Vacances sportives à la Carte change d'horaires. Comme l'année dernière il y aura un large choix d'activités sportives pour les enfants âgés de 4 à 14 ans.

Tous les jours, les activités sportives pour les 4/6 ans auront lieu de 10h à 12h, celles réservées aux 7/9 ans de 9h à 12h et de 14h à 17h et enfin celles à destination des 10/14 ans de 14h à 17h.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la plaquette disponible à la maison des sports, sur ville-chenove.fr et sur Facebook Sport Chenove.

Inscription à partir du mercredi 3 octobre à la maison des sports de Chenôve.

## RENDEZ-VOUS DANS LES BASSINS POUR LES 4 HEURES DE NAGE !



En 2017, vous avez été environ 750 à participer à la journée des « 4 heures de nage », un record ! Cette année la Ville de Chenôve vous invite à enfiler à nouveau votre maillot et votre bonnet de bain pour l'édition 2018 de cette manifestation qui aura lieu le vendredi 7 décembre.

Pour tous les défis, renseignements et inscriptions au centre nautique (03 80 51 55 06) jusqu'au mercredi 5 décembre, dans la limite des places disponibles.

2<sup>ème</sup> prix Ville de Miel

# Un grand merci à nos abeilles pour leur travail !

ENVIRONNEMENT



En juin dernier, la ville de Chenôve s'est vue décerner le 2<sup>ème</sup> prix Villes de Miel lors des Assises de la Biodiversité. Cette distinction de niveau national récompense non seulement la valeur gustative du miel de notre ville mais également l'engagement de la municipalité, aux côtés de l'association SAGE en charge de sa récolte, pour la protection de la biodiversité.

Cet été, les enfants du centre de loisirs du Plateau ont pu participer à la miellée 2018 (extraction du miel des cadres), une occasion de sensibiliser les plus jeunes à la nécessité de protéger les abeilles et leur environnement.



Dans le cadre de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'ensemble des groupes politiques du conseil municipal

## SOYONS PAUVREMENT STRATÉGIQUES !

Le plan gouvernemental de prévention et lutte contre la pauvreté a enfin été dévoilé. Cette communication, prévue pour début juillet (alors que le rapport était prêt depuis mars dernier) a été reportée : entre la coupe du monde de football et l'annonce d'un plan pour tenter de remédier à la pauvreté, choix a été fait !...

La méthodologie de concertation a permis de dresser des constats d'urgence : 8,8 millions de personnes pauvres en France avec une pauvreté en hausse depuis les années 1990. Pour enrayer ce mal et l'empêcher, 8,5 milliards d'euros vont y être consacrés. Mais en une seule fois pour toutes les années à venir et pour des millions de personnes, en y ajoutant les foyers les plus fragilisés (situation familiale, coût de la vie...), c'est bien trop peu !

3 millions d'enfants pauvres survivent quotidiennement en France. Certes, leur donner un petit déjeuner alors qu'ils n'ont rien dans le ventre est charitable mais il faut s'attaquer au mal, non aux symptômes. Or, la question de moyens pour l'accompagnement social des familles reste floue. De plus, qui va payer ces petits déjeuners ? Rappelons que c'est le budget municipal, sans compensation de l'Etat, qui est impacté pour installer le dédoublement des classes de CP et CE1 dans l'éducation prioritaire.

Ce plan annonce également que les jeunes ne doivent plus être sans emploi, sans formation ni études après 16 ans (soit 22% des 15-24 ans de notre ville) : la formation sera obligatoire jusque 18 ans. Très bien, mais concrètement ? Il existe moult dispositifs en France pour prendre en charge des adolescents sans projet. Mais ces structures manquent de moyens (locaux, matériels..) et se méconnaissent

souvent entre elles. Arrêtons de réinventer la poudre et redonnons des dotations décentes à tous les territoires (et non à ceux qui se portent volontaires) pour piloter des politiques publiques offensives en matière d'éducation, de formation et d'emploi : l'Etat ne doit-il être dans une logique d'égalité de traitement entre tous les citoyens ?

Pour sa mise en application, le gouvernement envisage de s'appuyer sur « des départements et collectivités volontaires » qui devront « s'engager sur des résultats et non des moyens ». Si le service public doit avoir une feuille de route avec une démarche qualité, il n'est pas une grande entreprise qui produit, croît et s'enrichit matériellement ! Certes, il faut accepter que l'Etat soit gestionnaire mais il est impossible de quantifier tous les effets de son action sociale et éducative dans des échéances politiques (c'est-à-dire entre deux élections).

Enfin, le revenu minimum d'activités est un leurre : s'il faut clarifier les aides sociales et les rassembler pour une meilleure cohérence et lisibilité, nous sommes dans une société en transition : notre définition du travail (qui date du XIX<sup>ème</sup> siècle) évolue. Le revenu minimum universel correspond à cette évolution où il ne s'agit plus d'envisager la vie d'un citoyen uniquement par l'activité lucrative qu'il produit mais par ce qu'il souhaite faire du temps qui lui appartient.

Caroline CARLIER  
Présidente du groupe  
« Chenôve entre vos mains »  
3, impasse Prosper Gallois à Chenôve  
06 78 73 44 50

## RENTREE SCOLAIRE LES VIEILLES RECETTES DE L'ANCIEN NOUVEAU MONDE.

Dans nos écoles la rentrée scolaire s'est bien passée et a satisfait les familles, les enseignants... Et les élèves !

Le dédoublement des classes de CE1, après celui des CP et la scolarisation des enfants de 3 ans ont été mis en place, les postes d'enseignants attribués et les équipements, travaux dans les écoles réalisés. S'adresser à des classes de 12 élèves au lieu de 24 en CP et CE1 permet la prise en charge plus individuelle et une meilleure efficacité pédagogique

Mais si les CP et CE1 sont dédoublés dans l'éducation prioritaire, l'absence de moyens nouveaux oblige à l'abandon partiel du dispositif « plus de maitres que de classes » et au rétrécissement des moyens pour les autres. Donner plus à ceux qui ont le moins, certes, sans dégrader l'existant !

D'autant que la mise en place matérielle de ces mesures a coûté à la commune près de 46 000 € sur les deux années. L'Association des Maires de France et les autres Associations nationales demandent que l'Etat contribue à ces dépenses aujourd'hui intégralement supportées par les communes.

Suite au retour de la semaine à quatre jours, la ville a mis en place les Z'ATELIERS DU MERCREDI continuant la logique des NAP par des activités culturelles, sportives, artistiques ouvertes à tous, avec des tarifs abordables.

Mais si, par la volonté politique qui fait de l'école une priorité pour l'équipe municipale, nos enfants ont pu être accueillis dans des conditions confortables à Chenove, il n'en est pas de même autour de nous.

En Côte d'Or de nombreuses écoles sont en tension car leurs effectifs sont élevés et ne permettent pas de répartitions pédagogiques favorables aux apprentissages de

disposent du même espace d'expression qu'ils peuvent occuper de la façon dont ils le souhaitent.

tous. Hors zone REP +, des classes CP et CE1, des maternelles sont à 29 ou 32 élèves et combien d'élèves en situation de handicap non scolarisés faute d'AVS...

Et à quoi servent les efforts de la ville pour une pratique du sport pour tous à l'école, dans les clubs, quand les annonces récentes sur le budget du sport vont exclure des millions de pratiquants ? C'est une provocation ! Alors que le candidat Macron appelait à l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école, à l'accès au sport pour tous. Ces projections budgétaires à la baisse sont un coup de massue pour un pays qui va accueillir les jeux olympiques et qui veut aller chercher « 3 millions de pratiquants supplémentaires, développer le sports pour tous, la pratique féminine et des personnes en situation de handicap »

Le Ministre diffuse en cette rentrée une stratégie de communication évitant soigneusement les problèmes de fond. Derrière les effets d'annonce, l'école, comme les autres services publics, est soumise à une érosion systématique de sa qualité.

Une politique qui, sous un vernis scientifique, va accentuer les inégalités et le tri social déjà massivement à l'œuvre. Le bilan calamiteux de Parcoursup, en particulier en matière d'inégalités sociales et territoriales est révélateur du sens de la politique macroniste qui sacrifie sur l'autel de la concurrence et de l'austérité l'avenir de nombreux enfants, en particulier ceux des classes populaires.

Martino AMODEO  
Président du groupe  
des élus communistes et républicains

## PROTÉGER CHENÔVE

Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron à la tête de l'Etat, les élus municipaux ne cessent d'alerter sur leurs difficultés à élaborer leur budget. Alors qu'à Chenôve, la majorité municipale confirme chaque jour son projet de tout faire pour lutter contre les précarités sociales, de tout mettre en œuvre pour réduire les inégalités, force est de constater que notre liberté communale est de plus en plus aliénée. La suppression des contrats aidés, la non-définition du mécanisme de dégrèvement compensant la taxe d'habitation, le tour de vis annoncé sur les pensions de retraite ... et, globalement, la poursuite de la rigueur en direction des collectivités territoriales s'imposent à nous. Pourtant, nous ne voulons pas renier nos fondamentaux, la logique financière ne peut à elle seule déterminer nos actions en direction de nos concitoyens.

La France n'est pas une « start up », Chenôve n'en est pas une filiale, non à la société de marché ! Nous ne pouvons pas continuer à subir ces recommandations sommant les collectivités territoriales à se soumettre à une limitation de leur budget commun à 1,2% alors que l'inflation annoncée est de 2,6 %.

Cette injonction contradictoire est d'autant plus insupportable que nombre de mesures emblématiques annoncées par le gouvernement ont vu leur financement reporté sur les collectivités :

- Suppression brutale des emplois aidés qui met en péril l'offre de service public, le fonctionnement des associations....
- Dédoublément des classes de CE1 en REP+
- Mise en place de la « Fête du sport ».....

Rien ne se réalise sans moyens. De plus, il est difficile dans ce contexte de prendre en charge des domaines jusqu'ici dévolus à l'Etat, comme il nous le demande, si celui-ci nous coupe les vivres.

Face à cette ligne d'action du libéralisme dit social, l'intérêt général commande de réagir en maintenant le plus haut niveau de services publics, en poursuivant nos projets de renouvellement, en continuant à soutenir nos associations, en développant les biens communs... C'est notre volonté politique, celle d'agir en conscience et en responsabilité, pour appréhender au mieux les enjeux et les problématiques qui se posent localement à nous.

Notre majorité municipale poursuit assidument son travail au quotidien au service de tous. Elle maintient son cap, elle s'attaque aux sujets mêmes les plus difficiles, elle assume les choix qui sont les siens tout en continuant d'expliquer son action lors des visites et permanences de quartier, de rencontres fortuites avec les habitants ou au cours des réunions publiques thématiques. Cette démarche nous conduit aussi à vous associer autant que possible aux projets que nous conduisons pour répondre à vos préoccupations que nous entendons. Avec le Maire, nous vous assurons de notre écoute, de notre disponibilité et de notre présence effective à vos côtés en cette nouvelle rentrée que nous vous souhaitons pleine de promesses.

Patrick AUDARD et Brigitte POPARD  
Coprésidents du groupe  
des élus socialistes, écologistes,  
radicaux et républicains de progrès  
03 80 51 56 35

# QUOI DE NEUF À LA BIB ?

## INFO OU INTOX ?

### Les ateliers numériques

Ne vous faites plus avoir pas des hoax (*canulars du web*), rumeurs et autres « fake news » à votre insu !

La bibliothèque vous propose un atelier numérique pour vous aider à améliorer votre vigilance, déceler les pièges et acquérir les bonnes méthodes de « fact-checking », essentielles dans un monde connecté, saturé de fausses informations. Samedi 8 décembre, à 10h.

## ATELIERS D'ÉCRITURE MENSUELS



### NOUVEAUTÉS

Vous avez envie d'écrire mais vous n'osez pas ? Vous aimez écrire, mais n'avez jamais écrit en groupe ? Vous aimez les ateliers car c'est toujours différents ?

Vous avez envie de passer des moments conviviaux en toute simplicité ?

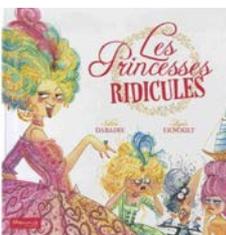
Venez nous rejoindre à la réunion de présentation, samedi 20 octobre à 10h à la bibliothèque !

## COUP DE CŒUR JEUNESSE



### LA PISCINE

Édition du Seuil, ANTONIN LOUCHARD  
A partir de 4 ans  
Difficile d'échapper à la piscine, même avec un mot du Docteur Migeot... Un album qui fera rire tous ceux qui détestent la piscine... et aussi ceux qui l'aiment !



### LES PRINCESSES RIDICULES

Édition La Crèche, 2018, SABINE DABADIE ET AGNÈS ERNOULT  
A partir de 8 ans  
Il était une fois des princesses au petit pois... dans la cervelle, et leur précepteur au bord de la crise de nerfs !

Un album très original qui fera rire petits et grands, pour voir les princesses autrement...



### LES FONDUS DE L'ARCTIQUE

École des loisirs, 2017, ERWAN SEZNEC ET VINCENT BOURGEAU  
A partir de 9 ans  
Antoine Delamoute et trois autres collégiens ont remporté le premier prix du concours organisé par les poissons panés Celsius : ils vont passer un mois dans l'Arctique sur un navire scientifique. Mais une expédition rivale va

tenter de saboter leur voyage, et les ours blancs qui rôdent dans le secteur compliquent la situation. Atteindront-ils le Groenland ?

Une histoire complètement délirante, qui vaut son pesant de poisson pané !

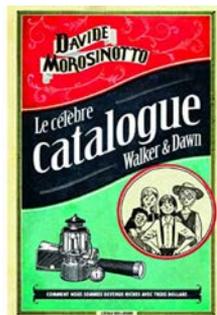


### THÉO, CHASSEUR DE BAINOIRES EN LAPONIE

Édition du Rouergue, 2016, PASCAL PRÉVOT ET GASPARD SUMEIRE  
A partir de 10 ans  
Elle est terrible, elle est devenue sauvage, elle est maligne et redoutable : c'est

une baignoire, et rien n'est plus dangereux qu'une baignoire sauvage ! Heureusement, le père de Théo est un grand chasseur de baignoires, et il a décidé d'emmenager son fils...

Un roman délirant, drôle et original : un bon moment de lecture garanti !



### LE CÉLÈBRE CATALOGUE WALKER ET DAWN

École des loisirs, 2018, DAVIDE MOROSINOTTO  
A partir de 12 ans  
Louisiane, 1904 : P'tit Trois, Eddie, Julie et Min sont amis. Le jour où ils trouvent trois dollars, les voilà riches ! Ils commandent un revolver dans le célèbre catalogue Walker et

Down, mais reçoivent à la place une vieille montre qui ne marche pas. Pour l'échanger, ils sont prêts à traverser les États-Unis par tous les moyens. Ils n'imaginent pas les dangers qu'ils vont devoir affronter...

Un roman d'aventures haletant, plein de rebondissements et de suspense. On se prend vite d'affection pour les 4 héros, et on tremble pour eux...

# AGENDA

## OCTOBRE

samedi 20

le samedi des tout petits histoires pour les enfants jusqu'à 4 ans  
10H15 • LA BIBLIOTHÈQUE

dimanche 28

Yves Jamait, chanson française  
16H • LE CÈDRE

mercredi 31

Synapson, musique Electro Pop  
20H30 • LE CÈDRE

## NOVEMBRE

samedi 3

Hyphen Hyphen, musique Pop Rock  
20H • LE CÈDRE

lundi 5

Conseil Municipal  
19H • HÔTEL DE VILLE • 2<sup>EME</sup> ETAGE

mercredi 7

Youn Sun nah, she moves on, Jazz  
20H • LE CÈDRE

jeudi 8

Les maîtres tambours du Burundi, musique africaine  
20H • LE CÈDRE

samedi 10

Pierre-Emmanuel Barré, humour  
20H30 • LE CÈDRE

samedi 10

Atelier numérique  
10H • LA BIBLIOTHÈQUE

dimanche 11

100<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18  
10H 30 • MONUMENT AUX MORTS

mercredi 14

Lenni-Kim, les autres, musique Pop  
17H • LE CÈDRE

du 19 au 24

Semaine des droits de l'enfant

vendredi 23

Projection « C'est quoi le bonheur pour vous ? » dans le cadre du mois du film documentaire  
18H30 • L'ESPACE CULTUREL F. MITTERRAND

mardi 27

Christophe Willem, Rio, musique française  
20H • LE CÈDRE

► [www.bibliotheque.ville-chenove.fr](http://www.bibliotheque.ville-chenove.fr) 03 80 51 55 09

## LES ASSOCIATIONS À L'AFFICHE

**mercredi 28**

Projection «la jeune fille et son angle»  
dans le cadre du mois du film documentaire  
15H30 • L'ESPACE CULTUREL F. MITTERRAND

**jeudi 29**

Calypso Rose, So calypso, musique du monde  
20H30 • LE CÈDRE

## DÉCEMBRE

**samedi 1**

Malik Bentalha, Encore, humour  
20H30 • LE CÈDRE

**mercredi 5**

Bill Deraime, Nouvel horizon, Blues  
20H • LE CÈDRE

**vendredi 7**

F(l)ammes, Mandani Compagnie  
dans le cadre de la Nuits d'Orient 2018  
20H • LE CÈDRE

**vendredi 7**

4 heures de Nage  
19H • CENTRE NAUTIQUE HENRI SUREAU

**samedi 8**

Noël Solidaire  
A PARTIR DE 13H30 • SALLE DES FÊTES

**mercredi 12**

Concert de Noël du conservatoire de Chenôve  
18H • LE CÈDRE

**vendredi 14**

Manu Payet, emmanuel, humour  
20H30 • LE CÈDRE

**samedi 15**

Le cœur à l'aiguille de Claire Gondor, lecture  
10H30 • LA BIBLIOTHÈQUE

**lundi 17**

Conseil Municipal  
19H • HÔTEL DE VILLE • 2<sup>ÈME</sup> ETAGE

**mardi 18**

Sugar Sammy, coucou la France, humour  
20H • LE CÈDRE

**jeudi 20**

Ivo Livi ou le destin d'Yves montand,  
comédie musicale  
20H • LE CÈDRE

**20 & 21**

Les Colis de Noël pour nos aînés  
JEUDI & VENDREDI / 9H À 12H  
JEUDI / 13H30 À 17H • AU TREMLIN

### DÉBAT / CONCERT SUR LE JAZZ SWING



L'association Cool Swingers jazz organise un débat/concert le vendredi 16 novembre 2018 à 20h00 à la salle des fêtes de Chenôve.

À cette occasion vous pourrez découvrir trois orchestres : STEAM QUARTET de Dijon, CITE DES AIRS et COOL SWINGERS JAZZ de Chenôve. Ils interviendront sous la forme d'un débat, projection, concert sur le thème du jazz dans les films policiers à l'époque du swing. Chacun des orchestres illustrera les morceaux qu'ils interprètent d'une projection commentée pour expliquer le contexte historique et cinématographique de cette musique caractéristique du suspense des histoires policières.

Entrée libre, venez nombreux.

Pour tout renseignement contactez l'association COOL SWINGERS JAZZ au 06.84.52.57.90 ou à [ek.c.swingersjazz@orange.fr](mailto:ek.c.swingersjazz@orange.fr) ou <http://www.cool-swingers.123.fr>.

### LE RÉVEILLON DU JOUR DE L' AN

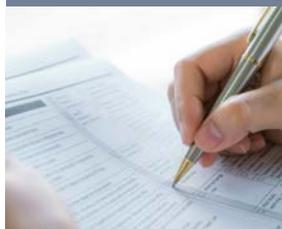
Comme chaque année, l'association "Les Amis du Lien Social" organise le réveillon de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes de Chenôve. Animation et repas seront au programme de la soirée. Cette manifestation rencontre un franc succès, c'est pourquoi nous limitons le nombre de convives à 250 personnes afin de permettre aux danseurs de s'exprimer sur la piste de danse.

Pour les inscriptions, une permanence sera assurée chaque vendredi de 14h00 à 17h30 à partir du 9 novembre jusqu'au 21 décembre (date de clôture des inscriptions) à la MVA - 7 rue de Longvic.

Pour tout renseignement : 06 68 80 45 95  
ou [kelpas21@gmail.com](mailto:kelpas21@gmail.com)

## ENQUÊTE

### ENQUÊTE À VENIR SUR L'HABITAT À CHENÔVE



Dans le cadre d'une enquête nationale sur l'habitat individuel, la commune de Chenôve est retenue comme site d'étude parmi d'autres par des chercheurs en sociologie de l'Université de Bourgogne (Dijon). Ils souhaitent y observer et y comprendre l'histoire de la construction des lotissements de pavillons ainsi que l'évolution démographique et sociale de la population. Parallèlement, ils veulent saisir comment s'organisent les modes de vie, les mobilités, les rapports intergéné-

### P'TIT BLEU - P'TIT JAUNE



### NOUVEAUX HORAIRES

Dans notre magazine précédent, dans le dossier dédié à la vie associative, nous vous présentions l'association ALACEP P'tit bleu P'tit jaune. Le 6 octobre dernier, elle a fêté ses 20 ans d'existence.

Ce lieu d'accueil dédié aux parents et enfants jusqu'à 4 ans ouvre désormais ses portes aux horaires suivants :

Lundi, mercredi de 15h à 18h

Mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h.

Maison du lien social,

1 Allée du Mail 21300 Chenôve. 03 80 52 79 15

### CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE



La Musique Municipale de Chenôve compte bien une nouvelle fois vous surprendre lors de ses concerts de Ste Cécile en revisitant quelques titres emblématiques du Rock (Queen, Genesis...).

L'orchestre vous invite à (re)découvrir les sources du rock progressif et la richesse du monde sonore de Pink Floyd autour de l'album 'Atom Heart Mother'.

Jérémy Chmielarz, compositeur et professeur de Musiques Actuelles, nous enchantera de par son univers coloré autour d'une création en 7 tableaux, véritable pont entre musique populaire et savante. Avec la participation d'élèves choristes du Conservatoire de Chenôve et sous la direction de Maxime Pitois.

SAMEDI 24 NOVEMBRE • 20 H 30 • CÈDRE  
DIMANCHE 25 NOVEMBRE • 15 H • CÈDRE

rationnels, et plus largement, les relations de voisinage au sein des différents quartiers de Chenôve.

La recherche commencera dès l'automne 2018 par quelques entretiens exploratoires, mais c'est surtout à partir du mois de décembre que des étudiants, munis d'une autorisation de la municipalité de Chenôve, viendront vous poser à domicile des questions sur la manière dont vous habitez au sein de votre logement et dans la ville. Les données recueillies dans le cadre de cette enquête sont strictement confidentielles et anonymes.

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous leur réserverez !

# AU CŒUR DES QUARTIERS, LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

La vie municipale concerne tout le territoire dans sa diversité sociale, sociologique, architecturale et environnementale. Parce que nous voulons nous adresser à tous les habitants, nous viendrons évoquer avec vous les questions qui vous tiennent à cœur. Votre cadre de vie, l'éducation de vos enfants, vos préoccupations quotidiennes, votre vie culturelle et sportive... aucun sujet de discussion, aucun thème n'est tabou durant ces visites.

Dynamiser, moderniser notre démocratie communale, tel est notre objectif. Pour ce faire, nous voulons favoriser la proximité et le contact direct avec les habitants. C'est pourquoi, en 2018 et 2019, en plus des permanences municipales et des visites, une réunion publique se tiendra au sein de votre quartier afin d'aborder « plus en profondeur » les questions qui concernent votre quotidien et de vous informer sur les projets à venir.

Pour chaque réunion de quartier et visite, vous serez informés par un document dans votre boîte aux lettres et une information sur le site internet.



## Dates de juillet à décembre 2018

- 20 octobre PERMANENCE DE QUARTIER / STADE**  
Maison des Sports -15, rue de Marsannay
- 27 octobre RÉUNION DE QUARTIER FLEURS - GIRAUD**  
Maison de la petite enfance - 1, rue Général Giraud
- 3 novembre PERMANENCE DE QUARTIER / FERRY - BAZIN - ATELIERS**  
Gymnase Ferry - rue Jules Ferry
- 10 novembre PERMANENCE DE QUARTIER / MAIL - GAMBETTA**  
Gymnase Gambetta - 12, rue Lamartine
- 17 novembre VISITE DE QUARTIER FONTAINE DU MAIL - KENNEDY**
- 24 novembre PERMANENCE DE QUARTIER / GRANDS CRUS - CLOS DU ROY**  
Salle Mesguis - 32, avenue du 14 juillet
- 1<sup>er</sup> décembre RÉUNION DE QUARTIER HERRIOT - CENTRE VILLE**  
Salle du Tremplin - 2, place Pierre Meunier
- 8 décembre PERMANENCE DE QUARTIER / VIEUX BOURG - CHENEVARY**  
Maison du Développement Durable - 5, rue Paul Bert
- 15 décembre VISITE DE QUARTIER STADE**

Certaines dates peuvent être changées en fonction de l'actualité. Le calendrier central du magazine de janvier 2018 a subi des modifications. Nous vous prions de vous référer au contenu du site internet pour suivre mois par mois les rendez-vous avec vos élus : [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)



DÉPOSE TA CANDIDATURE



Viens  
monter  
des projets !

CONSEIL  
PARTICIPATIF  
DES  
JEUNES  
ENFANTS

Donne ton  
avis !

Fais bouger  
ta ville !

Participe  
à la vie de  
la cité !

